

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188125>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grave, — le bruit rythmique de ses sandales de paille de riz se perdent peu à peu dans une vague traînée de poussière.

GEORGES JAPY.

Nous avons sous les yeux l'original de la pièce qu'on va lire, et qu'un de nos lecteurs a bien voulu nous communiquer. Nous copions textuellement :

« Moi soussigné préposé de police dans la commune du Chenit, section du Sentier, ai l'honneur de faire rapport à la municipalité que dimanche 22<sup>me</sup> May 1825, jour de la Pentecote faite sainte pendant la prière je suis sorti du temple après lecture de la parole de Dieu j'ai fait une tournée dans les deux auberge du Sentier j'ai trouvé à la maison de Commune dans la Galerie neuve à tenante derrier la Maison de Commune plusieurs personnes rassemblée les uns qui buvaient du vin le premier Sami Golay teneur de la pinte du ba du Chenit, François Golaï fils de feut Philippe, Jano Capt et son fils David (suit l'énumération des buveurs). Ses dernier on prit le mord au dan quand j'ai paru devantes il l'ont sauter dans le jardin pour se quacher je leur aidit que j'an ferait un raport an Suite je me suit à dréser à l'aubergistre pour quoi il lavait redonner du vin à boire a ses gens il ma repondu qu'il ne leur annavait point remi qu'il lavait pri leur maim je lui ai dit que jettait aubliger d'an faire un raport a la Municipaliler voi la Messieur le raport que j'ai à vous remettre. Cest ce que jateste par la vérité.

Louis Daniel LE COULTRE

La maison Lœrtscher et Fils, à Vevey, vient d'éditer une chromo-lithographie, dont le sujet très animé ne peut manquer d'avoir du succès par les bons vieux souvenirs qu'il nous rappelle. Il nous fait assister à une de nos avant-revues, en 1860. Les épaulettes, les gros shackos, les grenadiers, les mousquetaires, les chasseurs, etc., revivent dans cette charmante scène.

Qui ne se souvient du bataillon carré, des tirailleurs perdus dans les foins, des conversions sur la gauche, du nombre des shackos perdus dans ces courses désordonnées, des repos, des changements de culottes exécutés devant l'ennemi et sous les regards paternels de la foule des spectateurs, des pas en commun sur l'herbe, de la coquille finale et du retour dans les foyers, les gamins portant sac et fusil, tandis que la femme remorquait son homme un peu ému par les fumées... de la gloire !

La planche dont nous parlons est pour ainsi dire la synthèse de cette époque si fertile en souvenirs. — En vente chez les principaux libraires et au bureau du *Conteur vaudois*. — Prix : 2 fr.

#### Boutades.

On nous communique comme suit la copie textuelle d'une soumission pour la place de taupier, mise au concours par la Municipalité d'une commune du district de Cossonay :

« Le soussigné déclare faire l'engagement de dé-

» truire sur le territoire la famille terrier ; tels sont :  
» taupes et derbons pour la somme de 130 francs  
» pour l'année 1884. (Signature.) »

Adèle est une domestique comme il y en a peu. Dernièrement, sa maîtresse l'appelle d'un violent coup de sonnette.

— Qu'est-ce qui brûle ! s'écrie-t-elle.

— Madame, répondit tranquillement Adèle, c'est le tapis de la salle à manger.

— Mais, idiot que vous êtes, pourquoi ne jetez-vous pas de l'eau dessus.

— Madame, c'est que je n'ai que de l'eau chaude !

#### Les Immortels.

Pourriez-vous me dire, nous écrit un de nos lecteurs, pourquoi, dans le langage familier, on appelle les membres de l'Académie Française, *Les Immortels* ?

Après quelques recherches, voici l'explication que nous avons trouvée dans un travail relatif à l'origine de cette institution. Est-elle la véritable ? Nous l'ignorons.

« L'Académie aura un sceau, duquel seront scellés en cire bleue tous les actes qui s'expédieront par son ordre, dans lequel la figure de Mgr le cardinal duc de Richelieu sera gravée avec ces mots à l'entour : *Armand, cardinal, duc de Richelieu, protecteur de l'Académie Française, établie l'an mil six cent XXXV*, et un contre-sceau, où sera représentée une couronne de laurier, avec ce mot : *A L'IMMORTALITÉ*, desquels sceaux l'empreinte ne pourra jamais être changée pour quelle occasion que ce soit. »

On suppose que c'est l'inscription de ce dernier sceau, qui a fait appeler les membres de l'Académie *Les Immortels*, puisque, d'après l'intention de l'illustre fondateur de cette compagnie, l'empreinte des sceaux ne peut être changée, les académiciens ne sont-ils pas, par cela même, voués pour ainsi dire à l'immortalité.

**THÉÂTRE.** — Dimanche, 20 janvier, 1884  
(Admission des billets du dimanche.)

#### Pierre Vaux, l'Instituteur,

Drame historique en 5 actes et 7 tableaux, par Léon Jonathan. — Rideau à 7 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

Une attrayante fête théâtrale nous est annoncée pour *mardi 22 courant*, à 8 heures, la représentation, par les artistes du Théâtre de l'Odéon, d'un des grands succès du jour : **LE BEL ARMAND**, pièce nouvelle en 3 actes, par V. Jannet. — On commencera par : **Le billet de 1000**, du même auteur.

**Bibliothèque universelle.** — La livraison de Janvier contient : Du rôle international de la Suisse, par M. Numa Droz. — Chantemerle. — Nouvelle, par M. J. des Roches. — Raphaël d'Urbain, par M. Léo Quesnel. — Poètes romands. — Alice de Chambrier, par M. Eug. Rambert. — Voyage dans une auberge, par M. Marc-Monnier. — La marche nuptiale. — Nouvelle, de M. Bjørnstjerne Bjørnson. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, hollandaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C<sup>ie</sup>.